

BROCHURE GYMNASTIQUE REGIONALE

ILE DE LA REUNION

2023 - 2024

S

O

M

M

A

I

R

E

LE COMITE

LA FORMATION

LE CALENDRIER

REGLEMENTATION GENERALE

LES COMPETITIONS

LES NIVEAUX DE PRATIQUE

LA GAF

LA GAM

LE TRAMPOLINE

LA GAC

LA GR

LE TEAM GYM

LE TUMBLING

REGROUPEMENTS ET STAGES

CAHIER DES CHARGES DES COMPETITIONS

PRESENTATION DU COMITE

COREGYM
10 route Philibert Tsiranana – C.R.O.S.
97490 SAINTE CLOTILDE
Tel : 0262 91 16 46 / 0692 29 32 87
Email : coregym974@gmail.com
Site internet : <https://la-reunion.ffgym.fr/>

LE COMITE DIRECTEUR

Nom	Prénom	Club	Fonction
MONNE	Jérôme	SDGR	Président
FONTAINE	Michelle	SDGR	Secrétaire
FAGGION	Audrey	CGSP	Trésorière
SIGISMEAU	Laurent	CGSP	Délégué Technique Général
BOISEDU	Stéphane	JSB	Délégué Technique GAM
MALAUSSENA	Aurélie	SDGR	Délégué Technique GAF
WTODKIEWIEZ	Eve	GRS La Saline	Délégué Technique GR
NOSBE	Francis	GC Possession	Délégué Technique GAC
MEZONNET	Emilie	Trampogym St Paul	Délégué Technique TR
HOAREAU	Nicola	CGSA	Délégué Technique Team Gym
ENJARY	Céline	USPGSA	Membre du Comité Directeur
GAZE	Stéphane	SDGE	Membre du Comité Directeur
NAGRE	Sabine	JSB Gym	Membre du Comité Directeur
TRUFFO	Sonia	Jl Petite-Ile	Membre du Comité Directeur
CHANE DAODOU	Mylène	CGSA	Membre du Comité Directeur
CASSAM CHENAI	Yolande	USPGSA	Membre du Comité Directeur

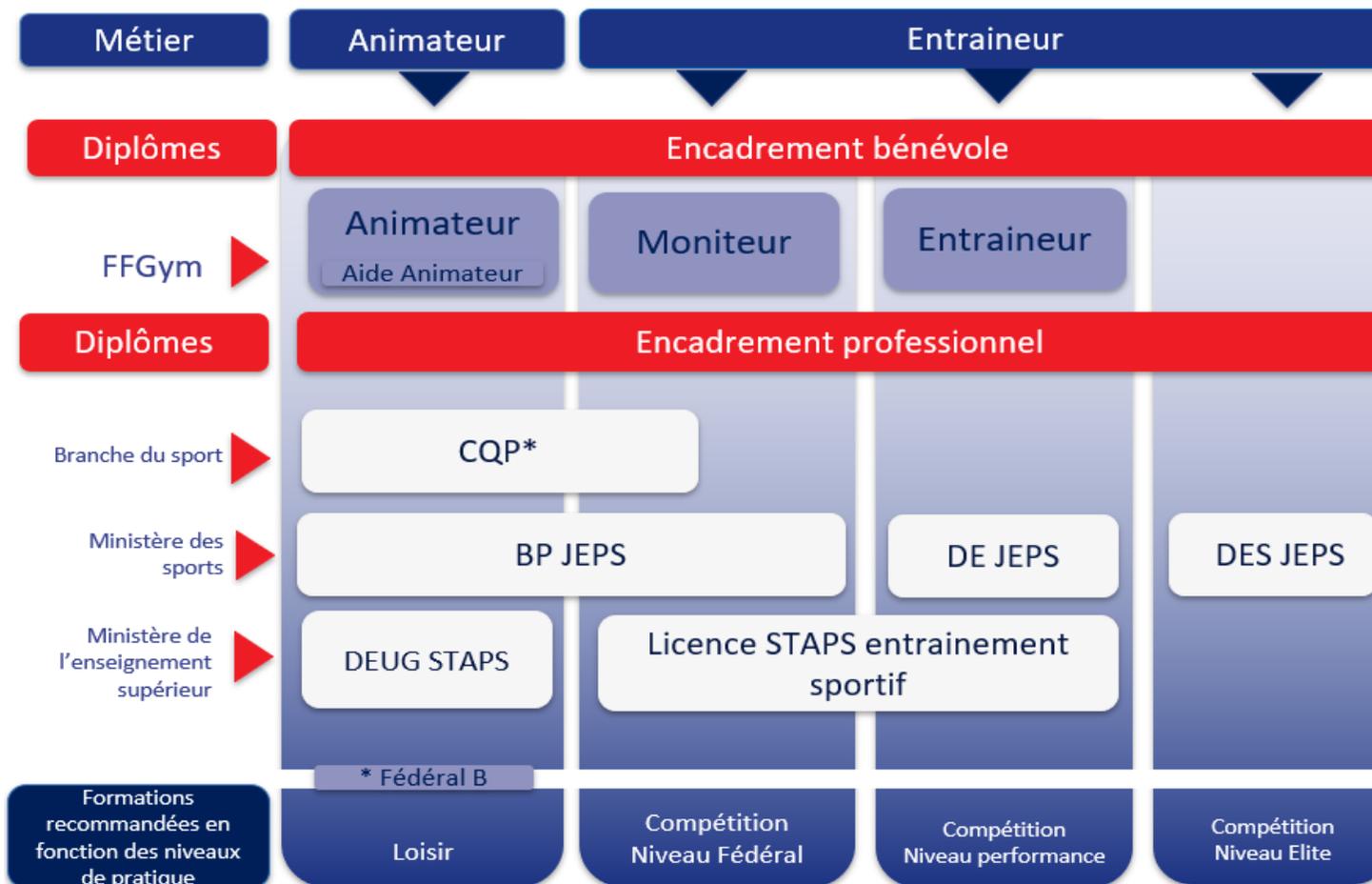
LES RESSOURCES HUMAINES

- LION Julie Agent administratif
- JARRY Sébastien Conseiller Technique Sportif
- BISSERIER Aurélien Coordinateur Technique Fédéral

LA FORMATION - DIPLÔMES POUR ENCADRER EN GYMNASTIQUE



Les filières de formation fédérale et professionnelle



LES FORMATIONS DISPENSÉES À LA RÉUNION

FORMATIONS DE CADRES

Formations	Disciplines Encadrées	Niveau d'encadrement	Public encadré	Nombre d'heures et de jours de formation	Conditions d'entrée en formation Coût de la formation	Tarif Formations
Animateur Fédéral	GAM GAF GR TR TU GAc PK	Access Gym Animation	A partir de 7 ans 1 à 2 séances par semaine	49 h (7 jours) + 20 h en club	Être licencié Avoir 15 ans dans la saison gymnique Être titulaire du PSC1	Tarif spécifique Ile de La Réunion : 100 €
Animateur Baby Gym	Baby Gym	Petite Enfance	De 18 mois à 6 ans	35 h (5 jours) + 20 h en club	Être licencié Avoir 18 ans dans la saison gymnique Être titulaire du PSC1	Tarif spécifique Ile de La Réunion : 100 €
Moniteur Fédéral	GAF TR GAc	Compétition Fédéral	A partir de 7 ans 2 à 4 séances par semaine	105 h GAF 70 h TR GAc + 70 h en club	Être licencié Avoir 17 ans dans la saison gymnique Avoir son animateur	777 € (GAF GAM GR) 518 € (TR GAc)
Certificat de Qualification Professionnelle	GAM GAF TR GAc	Compétition Fédéral	A partir de 7 ans 1 à 2 séances par semaine	120 heures (19 jours) + 50h en club	Avoir 18 ans Être titulaire du PSC1	2142 € (possibilité prise en charge OPCA) + 110 € de frais d'inscription
Brevet Professionnel JEPS	Mise en place du plan de formation individualisé en collaboration avec le CREPS pour l'obtention du BPJEPS					
DE JEPS	Mise en place du plan de formation individualisé en collaboration avec le l'INF et le CREPS pour l'obtention du DEJEPS					

FORMATIONS DE JUGES (FORMATIONS PROPOSÉES PRESQUE TOUS LES ANS)

Formations	Disciplines	Activité du juge	Temps et coût de formation	Conditions d'entrée	Recyclage	Tarif formations
Juge niveau 1	GAM GAF TR GAc GR	Exécution	17h + jugement en compétition sur la saison en cours	Être licencié Avoir 14 ans dans l'année civile de compétition	Tous les 2 ou 4 ans en fonction des changements de réglementation	Prise en charge Comité Régional
Juge Niveau 2	GAM GAF TR GAc GR	Exécution Difficulté	21h + jugement en compétition sur la saison en cours	Être licencié Avoir 15 ans dans l'année civile de compétition	Tous les 2 ou 4 ans en fonction des changements de réglementation	Prise en charge Comité Régional
Juges 3 et 4	Formations individualisées					

LE PROGRAMME REGIONAL DES FORMATIONS 2023 2024

Pour l'ensemble des formations animateur et juges, la date limite d'inscription sont fixées à **5 jours avant** la première date de formation.

L'ANIMATEUR FEDERAL

- Module animer

Week-end du 7 et 8 octobre (gymnase Daniel Narcisse – La Possession)

- Module Access gym

Week-end du 14 et 15 octobre (gymnase Daniel Narcisse – La Possession)

- Module spécifique (GAF GAM GAc et TR)

Du 18 au 20 janvier (Lieux à préciser)

FORMATION DES JUGES

Week-end du 4 et 5 novembre,

Week-end du 18 et 19 **ou** 25 et 26 novembre,

Week-end du 27 et 28 janvier,

Week-end du 3 et 4 février.

Attention, en fonction des disciplines, le nombre de week-end peut être différent.
Les lieux restent à déterminer.

FORMATION DES DIRIGEANTS

Le samedi 30 septembre 2023.

TARIFS DES FORMATIONS

- **Juges toutes disciplines :** **Gratuit**
- **Animateur :** **100 €**

LIEN POUR INSCRIRE LES STAGIAIRES AUX FORMATIONS

INSCRIPTION FORMATIONS

CALENDRIER 2023 2024

juil-23		août-23		sept-23		oct-23		nov-23		déc-23			
1	S		1	M		1	V		1	M		1	V
2	D		2	M		2	S		2	J		2	S
3	L		3	J		3	D		3	V		3	D
4	M		4	V		4	L		4	S		4	L
5	M		5	S		5	M		5	D	GR Ind ChD	5	M
6	J		6	D		6	M		6	L	St Paul	6	M
7	V		7	L		7	J		7	M		7	J
8	S		8	M		8	V	Animateur	8	M		8	V
9	D		9	M		9	S		9	J		9	S
10	L		10	J	Stage de reprise DRA	10	D		10	V		10	D
11	M		11	V		11	L		11	S		11	L
12	M		12	S		12	M		12	D		12	M
13	J		13	D		13	M		13	L		13	M
14	V		14	L		14	J		14	S		14	J
15	S		15	M		15	V	Animateur	15	M		15	V
16	D		16	M		16	S		16	L		16	S
17	L		17	J		17	D		17	M		17	D
18	M		18	V		18	L		18	S		18	L
19	M		19	S		19	M		19	D		19	M
20	J		20	D		20	M		20	L		20	M
21	V		21	L		21	J		21	M		21	J
22	S		22	M		22	V		22	D		22	V
23	D		23	M		23	S		23	J		23	S
24	L		24	J		24	D		24	V		24	D
25	M		25	V		25	L		25	S		25	L
26	M		26	S		26	M	GAF Test RERJI + detect	26	D		26	M
27	J		27	D		27	M		27	L		27	M
28	V		28	L		28	J	Saint Denis	28	M		28	J
29	S		29	M		29	V		29	M		29	V
30	D		30	M		30	S		30	J		30	S
31	L		31	J								31	D

Revue GAF

GR Ind ChR

St Paul

GR Ind ChD

Juge

St Paul

Animateur

TR S1

GACopen

GAF Coupe de Noël

Le Port

Animateur

Juge ?

Juge ?

janv-24		févr-24		mars-24		avr-24		mai-24		juin-24			
1	L		1 J		1 V	St Denis	1 L		1 M		1 S	GAF GAM CF Equ A	TR TU CF
2	M		2 V		2 S	GAF GAM Cp perf	2 M		2 J		2 D		
3	M		3 S	Juge	3 D	TR S3 GAc S2	3 M		3 V		3 L		
4	J		4 D		4 L	GR Ch Depens	4 J		4 S	TR TU - Masters	4 M	GAF GAM CF Individ	
5	V		5 L		5 M	St Paul (GR)	5 V	Le Port	5 D	GAc CF Equ	5 M		
6	S		6 M		6 M		6 S	GAF GAM Ch R indiv GAF Fed A Tro R	6 L		6 J		
7	D		7 M		7 J		7 D	TR Ch R GAc Ch R	7 M		7 V		
8	L		8 J	La Possession	8 V		8 L	TU TG Ch R	8 M		8 S	GAM GAF GR CF Elite	
9	M		9 V		9 S		9 M		9 J		9 D		
10	M		10 S	GAc S1 TR S2	10 D		10 M		10 V		10 L		
11	J		11 D	TU TG S1	11 L		11 J		11 S	GAF TF	11 M	GAM GAc TF	
12	V		12 L		12 M		12 V		12 D		12 M		
13	S	GR - TF et chp frnat C	13 M		13 M		13 S		13 L		13 J		
14	D		14 M		14 J		14 D	GR Ch Reg Ens	14 M		14 V		
15	L		15 J		15 V		15 L	St Paul	15 M		15 S	GAc CF	GAF GAM CF Equ B
16	M		16 V		16 S		16 M		16 J		16 D		
17	M		17 S	GAF Fed A et B Tro Dep	17 D		17 M		17 V		17 L		
18	J		18 D		18 L		18 J		18 S		18 M		
19	V	Animateur	19 L	St Denis	19 M		19 V		19 D		19 M		
20	S		20 M		20 M		20 S	GAF GAM Ch R Equipe GAF FED B Tro R	20 L		20 J		
21	D		21 M		21 J		21 D		21 M		21 V		
22	L		22 J		22 V		22 L	St Denis	22 M		22 S		
23	M		23 V		23 S		23 M		23 J		23 D		
24	M		24 S		24 D		24 M		24 V		24 L		
25	J		25 D		25 L		25 J		25 S	Festigym	25 M	GR CF Equipes	
26	V		26 L		26 M		26 V		26 D		26 M		
27	S	Juge	27 M		27 M		27 S		27 L		27 J		
28	D		28 M		28 J		28 D		28 M		28 V		
29	L		29 J		29 V		29 L		29 M		29 S		
30	M				30 S		30 M		30 J		30 D		
31	M				31 D				31 V				

REGLEMENTATION GENERALE

La prise de licence est une obligation pour participer à l'ensemble des actions menées par le COREGYM :

- ✚ Compétitions
- ✚ Formations
- ✚ Jugement

Pour tout ce qui concerne la licence, la discipline, les tenues (individuelles ou équipes), l'organisation des compétitions et la réglementation médicale, le règlement appliqué est celui en vigueur de la FFG, disponible dans les Lettres et brochures FFGYM 2023 2024.

COMPETITIONS

Le club organisateur **gère la compétition** et a la responsabilité de faire tourner la compétition. Il devra avoir pris connaissance du **cahier des charges (à voir en fin de document)** de la compétition et prendre les dispositions nécessaires au bon fonctionnement de l'évènement.

ENGAGEMENTS AUX COMPETITIONS

- ✚ Les engagements devront se faire sur l'outil de gestion des engagements "ENGAGYM" ;
- ✚ Les engagements ne pourront être validés que s'ils sont accompagnés de **la liste des juges** qui officieront lors de la compétition (**inscription des juges via le lien ci-dessous**)

ENGAGEMENTS JUGES COMPETITIONS

- ✚ Le **règlement des engagements** devra suivre et parvenir au Comité Régional **avant la compétition**.
- ✚ **Tout engagement hors délai pourra ne pas être pris en compte.**

TARIFS DES ENGAGEMENTS

Tout engagement d'un ou une gymnaste (toutes les disciplines), d'un synchro, d'un ensemble GR, d'une formation en GAc ou en Team Gym sera de 12 €.

Le tarif des engagements pour une équipe GAF ou GAM est de 25 €

Ce tarif s'appliquera à l'ensemble des compétitions de niveau départemental ou régional.

LES CHANGEMENTS

A partir de l'engagement, les changements de dernière minute sont interdits, sauf pour raison médicale et sur présentation du certificat médical pour le gymnaste remplacé et de la licence du remplaçant.

ATTENTION : chaque changement ne doit pas modifier la catégorie de l'équipe !!!

LE JUGEMENT

- Pour toutes les compétitions, la tenue de juge est obligatoire :
 - Pour les garçons : pantalon ou bermuda bleu marine ou noir, chemisette Blanche ou polo blanc.
 - Pour les filles : pantalon, bermuda ou jupe bleu marine ou noir, chemisette blanche ou polo blanc
- **Le nombre de juge à engager est :**
 - **1 juge minimum pour 1 à 5 gymnastes engagés (une équipe = 5 gymnastes),**
 - **2 juges minimum pour 5 à 10 gymnastes engagés,**
 - **3 juges minimum pour plus de 10 gymnastes.**
- Absence de juge club : Chaque club se doit de respecter à minima les proportions « engagés » « juges à présenter ».

Toute absence de juge sera pénalisée d'une amende de 300 Euros.

LES MUSIQUES

Les clubs devront utiliser la plateforme DJ Gym pour déposer l'ensemble des musiques à passer lors des compétitions.

L'entraîneur devra être en mesure de présenter une clé USB sur laquelle toutes les musiques du club seront disponibles en cas de souci technique.

ENGAGEMENTS SUR LES FINALES NATIONALES

Les souhaits d'engagements sur les finales nationales sont à préciser en remplissant le tableau via le lien ci-dessous.

SOUHAITS PARTICIPATIONS FINALES NATIONALES

Le tableau devra être rempli pour le **15 décembre 2023**.

Le Comité fera part de ces engagements à la FFG, afin que celle-ci soit prévenue du nombre de gymnastes réunionnais susceptibles d'être qualifiés sur les finales nationales.

Attention !!! Depuis maintenant 2 saisons, un juge réunionnais devra accompagner la délégation lors des championnats de France.

LES PROGRAMMES COMPETITIFS

Pour l'ensemble des compétitions départementales et régionales, les programmes compétitifs appliqués seront ceux de la Fédération (**Voir Brochure des Programmes GAF, GAM, TR-TU, GR, GAc et Team Gym**)

L'ensemble des aménagements régionaux sont décrits dans cette même brochure (voir réglementation spécifique aux disciplines)

LES NIVEAUX DE PRATIQUE DE LA FFG

3 PROFILS DE GYMNASTES

3 BESOINS POUR LA FFGYM



GYMNASTES
HAUT-NIVEAU

ÉLITE
600 compétiteurs

Identifier les
collectifs France



GYMNASTES
CONFIRMÉS

PERFORMANCE
7 500 compétiteurs

Afficher une gym
avec un niveau
d'exigence



GYMNASTES
DÉBUTANTS /
INTERMÉDIAIRES

FÉDÉRAL
58 000 compétiteurs

Afficher une gym de
proximité/accessible

LA GAF

LA FILIERE FEDERALE B

Les clubs pourront engager leurs équipes aux compétitions suivantes :

- **Coup de Noël (compétition individuelle)**
- **Trophée Départemental Fédéral B**
- **Trophée Régional Fédéral B (la participation au Trophée Régional est conditionnée par la participation au Trophée Départemental)**

LA FILIERE FEDERALE A1

Les clubs pourront engager leurs équipes aux compétitions suivantes :

- **Coup de Noël (compétition individuelle)**
- **Trophée Départemental Fédéral A1**
- **Trophée Régional Fédéral A1 (la participation au Trophée Régional est conditionnée par la participation au Trophée Départemental)**

Le programme Fédéral A1 est présenté dans cette même brochure technique.

LA FILIERE FEDERALE A

Les clubs pourront engager leurs équipes aux compétitions suivantes :

- **Coup de Noël (compétition individuelle)**
- **Trophée Départemental Fédéral A**
- **Trophée Régional Fédéral A (la participation au Trophée Régional est conditionnée par la participation au Trophée Départemental)**

Les clubs pourront engager les gymnastes en équipe.

La meilleure équipe de sa catégorie en prenant en compte les 2 compétitions par équipe pourra être sélectionnée au Trophée Fédéral (information à valider au 15 décembre)

La Commission Nationale de Sélection de la FFG se réservera le choix de la sélection (information à valider).

FILIERE NATIONALE INDIVIDUELLE

Les inscriptions sur les compétitions Régionales à finalité Nationale sont ouvertes à l'ensemble des gymnastes. Il y aura 2 compétitions pour la filière nationale :

- **Coupe performance**
- **Championnat régional individuel**

La Commission Nationale de Sélection de la FFG éditera la liste des qualifiés aux finales nationales 2024 en se référant aux totaux réalisés sur le championnat régional.

Une fois la qualification acquise, les clubs devront engager leurs gymnastes comme exigé dans la brochure technique fédérale.

Pour les gymnastes âgées de 7 à 9 ans, la finalité restera le Championnat Régionale.

FILIERE NATIONALE PAR EQUIPE

2 compétitions accueillent les formats de compétition par équipe :

- **Coupe de Noël**
- **Championnat régional par équipe**

La Commission Nationale de Sélection de la FFG éditera la liste des qualifiés aux finales nationales 2024 en se référant aux totaux réalisés sur cette compétition.

Une fois la qualification acquise, les clubs devront engager leurs gymnastes comme exigé dans la brochure technique fédérale.

LA FILIERE ÉLITE

Pour la filière Elite, les gymnastes engagées dans le Dispositif Régional d'Accession (DRA) verront un planning annuel en lien avec les exigences du haut niveau. Le programme sera proposé par le CTF, CTS et/ou responsable du PAS régional. Les multiples évènements (compétitions, revue d'effectif et tests) pourront permettre de valider la qualification en filière Elite.

PROGRAMME FEDERAL A1

FEDERALE A1

Une filière Fédérale A1 a été créée par le CAURAG il y a 3 ans, en individuelle et en équipe à finalité régionale. Elle est basée sur **le programme Fédéral A de la brochure nationale** avec des aménagements. Pour tous les points non précisés ci-dessous, il faut suivre les règles du programme Fédéral A (ex : temps de la musique au sol...).

Attention le responsable des juges et le responsable compétition peuvent interdire un élément réalisé de manière dangereuse à l'échauffement.

- **Calcul de la note de départ :**

Note de départ		
6 éléments	(appartenant aux exigences de groupe du fédéral A) comptabilisés à 1.5pts	9 points maximum
2 bonifications	comptabilisées à 0.5 pt	1 point maximum
Note de départ		10 points maximum

Les éléments à 2 points sont interdits sauf ceux utilisés pour les bonifications détaillées ci-dessous.

Un seul élément à 2 pts peut être tenté pour obtenir chaque bonification, et si d'autres éléments à 2 points sont réalisés ils ne seront pas comptabilisés pour la note de départ mais les fautes d'exécution seront déduites

- **Saut :** Table à 1m25

Saut	2008 et avant	2009 et après
Lune tremplin	10	Interdit
Lune Trampo-Tremp	9.5	10
Pose de pied tremplin	9	9
Pose de pied Trampo- tremp	8.5	8.5

- **Barres :**

Possibilité d'exécuter le mouvement en 2 parties :

- Soit les 2 parties en BI
- Soit une partie BI et une BS

Barres : Bonifications	
ET	Bascule barre inférieure OU bascule barre supérieure
	2 balancés BI ou BS Attention : ils ne seront bonifiés que si les pénalités pour les 2 balancés ne dépassent pas 0.5 pt Balancés BS : Possibilité de partir en courbe avant avec aide de l'entraîneur.

- **Poutre :**

Poutre : Bonifications	
ET	1 élément acrobatique à 2 pts sans envol
	1 élément gymnique à 2pts

- **Sol :**

Sol : Bonifications	
ET	1 élément acrobatique à 2 pts
	1 élément gymnique à 2pts

LA GAM

LA FILIERE FEDERALE

L'ensemble des gymnastes pourront s'engager sur 3 compétitions :

- **Coupe performance (Qualification pour le Trophée Fédéral)**
- **Championnat régional individuel (finale régionale individuelle fédérale)**
- **Championnat régional par équipe (finale régionale équipe fédérale)**

Suite à la coupe performance, la première équipe réunionnaise pourra faire la demande d'une sélection au Trophée Fédéral.

FILIERE NATIONALE INDIVIDUELLE

Les inscriptions sur les compétitions Régionales à finalité Nationale sont ouvertes à l'ensemble des gymnastes :

- **Coupe performance**
- **Championnat régional individuel**

La Commission Nationale de Sélection de la FFG éditera la liste des qualifiés aux finales nationales 2024 en se référant aux totaux réalisés sur les championnats régionaux individuels

Une fois la qualification acquise, les clubs devront engager leurs gymnastes comme exigé dans la brochure technique fédérale.

Pour les gymnastes âgées de 7 à 9 ans, la finalité restera le Championnat Régionale.

FILIERE NATIONALE PAR EQUIPE

Une seule compétition de référence :

- **Championnat régional par équipe**

La Commission Nationale de Sélection de la FFG éditera la liste des qualifiés aux finales nationales 2024 en se référant aux totaux réalisés sur cette compétition.

Une fois la qualification acquise, les clubs devront engager leurs gymnastes comme exigé dans la brochure technique fédérale.

LA FILIERE ÉLITE

Pour la filière Elite, les gymnastes engagées dans le Dispositif Régional d'Accession (DRA) verront un planning annuel en lien avec les exigences du haut niveau. Le programme sera proposé par le CTF, CTS et/ou responsable du PAS régional. Les multiples évènements (compétitions et tests) pourront permettre de valider la qualification en filière Elite.

LE TRAMPOLINE

Pour toutes les catégories et filières, la réglementation fédérale sera appliquée.

Pour les filières nationales et élites, 4 sélectives permettront aux trampolinistes de réaliser les points nécessaires à la qualification pour les championnats de France.

- **La Sélective 1 (Le Port)**
- **Le championnat départemental (La Possession)**
- **La Sélective 3 (Saint Denis)**
- **Le Championnat Régional (Le Port)**

Une fois la qualification acquise, les clubs devront engager leurs gymnastes comme exigé dans la brochure technique fédérale.

Seul le **championnat départemental et le championnat régional accueilleront les filières fédérales.**
La remise des récompenses se feront uniquement sur ces 2 compétitions.

EPREUVES SYNCHRONISEES REGIONALES

Il est mis en place 3 épreuves synchronisées

- 7-8 ans
- 9-12 ans
- 11 ans et plus

Le programme de ces épreuves sera celui proposé pour les épreuves individuelles liées à l'âge minimal dans ces catégories.

LA GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

Pour toutes les catégories et filières, la réglementation fédérale sera appliquée.

3 compétitions sélectives permettront aux groupes de Gym Acro de réaliser les points nécessaires à la qualification pour les championnats de France.

- **Open régional (Le Port – non sélectif pour les championnats de France)**
- **La sélective 1 (La Possession)**
- **La sélective 2 (Saint Denis – uniquement les filières nationales et élite)**
- **Le Championnat Régional (Le Port)**

Une fois la qualification acquise, les clubs devront engager leurs gymnastes comme exigé dans la brochure technique fédérale.

POINTS SPÉCIFIQUES LA RÉUNION CATÉGORIE FÉDÉRALE

L'Equipe Technique Régionale s'est positionnée sur les faits suivants :

Seules les 1ères formations de leur catégorie à l'issue des 3 compétitions (meilleur total) pourront participer au Trophée Fédéral.

Néanmoins, si jamais la première équipe ne souhaite pas participer au Trophée Fédéral, la deuxième équipe pourra prendre sa place.

LA GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Pour toutes les catégories et filières, la réglementation fédérale sera appliquée.

A noter que l'ensemble des gymnastes représentant leur club lors d'une finale nationale doivent s'entraîner à La Réunion l'année sportive en cours.

COMPETITIONS INDIVIDUELLES

2 compétitions sont sélectives pour les championnats de France.

- **5 novembre (Saint Paul)**
- **3 décembre (Saint Paul)**

COMPETITIONS EQUIPES

2 compétitions sélectives aux championnats de France

- **3 mars (Saint Paul)**
- **14 avril (Saint Paul)**

QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE ET TROPHÉE FEDERAL

A l'issue des compétitions sélectives, Eve Wtodkiewicz collectera les vidéos et les enverra à la responsable de la Commission Nationale de Sélection.

Suite à ces envoies, la CNS lui fera un retour attestant ou non la qualification de la gymnaste ou de l'ensemble.

LE TEAM GYM

La réglementation fédérale sera mise en place sur 2 compétitions :

- **La sélective 1 (La Possession)**
- **Le Championnat Régional (Le Port)**

Pour l'accession aux championnats de France, il faudra prendre le temps d'envoyer au moins 1 mois en amont les vidéos au responsable national.

LE TUMBLING

La réglementation fédérale sera mise en place sur 2 compétitions :

- **La sélective 1 (La Possession)**
- **Le Championnat Régional (Le Port)**

Les qualifications aux championnats de France suivront un chemin spécifique et adapté à la situation matériel identifiée à La Réunion (partie à construire).

Une fois la qualification acquise, les clubs devront engager leurs gymnastes comme exigé dans la brochure technique fédérale.

LES REGROUPEMENTS REGIONAUX

Dans le cadre de l'activité du DRA et plus particulièrement des clubs formateurs, les missions **d'identification, détection et de formation des gymnastes de performance** seront le travail de l'équipe technique régionale. Coordonné par le CTS et le CTF, les regroupements et stages auront pour objectif de faire en sorte que les clubs formateurs puissent continuer à fournir leur travail de détection et de formation.

Le tableau ci-dessous vous permettra de programmer ces rassemblements régionaux et de les inclure dans votre planning annuel.

LES REGROUPEMENTS 2023 2024

GAF

A définir

GAM

A définir

TRAMPOLINE

2 stages régionaux

Du 23 au 25 octobre 2023 (CREPS St Paul)

3 jours (à définir) durant les vacances du mois de mai.

GAC

2 stages régionaux

Du 23 au 25 octobre 2023 (CREPS St Paul)

3 jours (à définir) durant les vacances du mois de mai.

GR

A définir

TUMBLING

A définir

ORGANISATION DES COMPETITION REGIONALES

CAHIER DES CHARGES

A la suite d'une longue réflexion, il est apparu indispensable au Comité Directeur du COREGYM, d'établir un certain nombre de critères, afin d'harmoniser la gestion et l'organisation des compétitions Régionales.

En effet, il est important que les compétiteurs puissent évoluer dans des conditions standardisées. Ces repères doivent permettre aux sportifs de toujours connaître des conditions optimales de compétition.

Ce cahier des charges a également pour but de faciliter l'organisation d'une compétition par les clubs, qui peuvent ainsi bénéficier des bases indispensables à la prise en charge d'un tel évènement.

UN ECHEANCIER POUR LES COMPETITIONS

- Vous pouvez chaque année constituer un dossier de subvention pour l'organisation de votre compétition (ex : Conseil Général, Municipalité, OMS ...)
- Dès la désignation des clubs pour l'organisation (cf. : calendrier prévisionnel COREGYM), le club fait part au COREGYM de son accord ou de son souhait de se positionner sur la compétition
- Le club réserve le gymnase, il prévient le COREGYM en cas de problème lié à la réservation du gymnase (**Information souhaitée avant le 15 octobre**)
- 3 semaines avant la compétition : le COREGYM diffusera par mail une affiche présentant les différentes informations utiles à l'ensemble des clubs (dates, lieux, horaires)
- Les engagements des compétiteurs se feront via « Engagym »
- 1 semaine avant la compétition : le Comité Régional diffuse à l'ensemble des clubs les organigrammes définitifs

LE MATERIEL DE COMPETITION

- Les **normes FIG** seront exigées pour les compétitions sélectives aux différentes finales nationales.

COMPETITION GAM

- Un praticable dynamique de 12 mètres par 12,
- Un portique anneaux, des barres parallèles, une barre fixe, une table de saut (avec tremplin et trampo-tremp), un cheval d'arçon
- L'ensemble de ces agrès doit être sécurisé par une surface de tapis de protection de 20cm d'épaisseur,
- 6 petits tapis de réception de 10 cm d'épaisseur.

COMPETITION GAF

- Un praticable dynamique de 12mètres par 12
- Des barres asymétriques, une poutre, une table de saut (voir 2 si compétition GAF GAM)
- L'ensemble de ces agrès doit être sécurisé par une surface de tapis en réception de 20cm d'épaisseur
- 4 petits tapis de réception de 10 cm
- Une Sono pour les annonces et la musique en GAF

EN TRAMPOLINE

- 2 trampolines de type Grand Master équipés de PADS de sécurité recouvrant l'intégralité des ressorts
- 2 toiles de type 5x4 ou 4x4 mm
- 4 banquettes de sécurité placées dans le prolongement longitudinal de chaque trampoline
- 4 tapis de sécurité recouvrant chaque banquette (20 cm minimum)
- 4 tapis de sécurité dans le prolongement de chaque banquette (20 cm minimum)
- 2 tapis de parade
- Des tapis de 20 cm tout autour des trampolines
- Une estrade de 6m par 2m de 1m de hauteur (non obligatoire)

EN GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

- Un praticable de 12x12m
- Une sono

EN GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

- Un praticable GR de 12x12m (moquette sans plancher et sans mousses)
- Une Sono

LA LOGISTIQUE A LA CHARGE DES CLUBS

- **EN PREMIER LIEU, réserver la salle de compétition appropriée à l'événement**
- **Prévoir un service médical (médecin ou infirmier référent sur la compétition)**
- Il faut prévoir une **sonorisation**, des **tables et des chaises en nombre suffisant** pour les **jurys**
- Prévoir un **poste informatique pour passer les musiques** ou solliciter suffisamment à l'avance celui du Comité
- Mettre en place une **recherche de lots pour l'ensemble des compétiteurs** (facultatif)
- Contacter **presse et média** pour mettre en avant l'évènement et divulguer les résultats
- Prévoir un système **d'affichage des notes** (Trampoline)
- Prévoir une **buvette**
- Prévoir de **l'eau et un repas pour les juges**
- Aménager un espace pour réunir les gymnastes avant les entrées et sorties
- Préparer une **table de présentation des lots et récompenses**
- Trampoline et GR : La compétition doit se dérouler dans une salle d'une hauteur d'au moins 8 mètres

LES MOYENS HUMAINS EMPLOYE PAR LES CLUBS ORGANISATEURS

- **1 médecin ou infirmier référent**
- 2 personnes à l'informatique : les notes doivent être saisies sur l'ordinateur, et sur papier pour pallier à une éventuelle panne informatique
- 4 personnes pour la parade (pour le trampoline)
- 1 personnes pour la sonorisation et faire tourner le plateau
- Prévoir du monde en nombre suffisant pour **installer et désinstaller le matériel** et organiser la **buvette**

LA LOGISTIQUE A LA CHARGE DU COREGYM

- Le COREGYM devra prévoir les récompenses (médailles et coupes)
- Il a la gestion du système informatique

ORGANISATION MATERIEL

Le club organisateur devra prévenir au moins 2 mois à l'avance le COREGYM en cas de problème de matériel (Manque de matériel, problème de transport, problème de main d'œuvre, ...). Le Comité Régional essaiera de trouver une solution au problème.

Vous pouvez retrouver les informations diverses aux compétitions sur le site du COREGYM :

la-reunion.ffgym.fr

Pour tout renseignement :

coregym974@gmail.com